

Le 11 mai 2011

La SOGC rend hommage aux infirmières autorisées et aux infirmières praticiennes à l'occasion de la Journée internationale des infirmières pour le rôle essentiel qu'elles occupent en obstétrique-gynécologie et pour la santé des Canadiennes et de leur famille

OTTAWA (Ontario) – La Journée internationale des infirmières est soulignée le 12 mai et la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) désire reconnaître le rôle de partenariat fondamental que les infirmières autorisées et les infirmières praticiennes occupent dans la prestation de soins obstétricaux-gynécologiques de qualité aux Canadiennes.

En mars 2011, la SOGC a salué la création de l'Association canadienne des infirmières et infirmiers en périnatalité et en santé des femmes (CAPWHN) et de leur mandat visant à représenter les besoins uniques des infirmières canadiennes qui cherchent à améliorer la santé et les soins de santé des Canadiennes, de leur nouveau-né et de leur famille, ainsi qu'à réagir à ces besoins.

Lors de sa création en 1944, la SOGC était constituée essentiellement d'obstétriciens, de gynécologues et du corps professoral de départements universitaires. Au fil des ans, la SOGC a reconnu la gamme complète de professionnels de la santé voués à la prestation de soins obstétricaux-gynécologiques de qualité au Canada. Par conséquent, elle a élargi sa base d'adhésion en encourageant les résidents, les infirmières, les sages-femmes et les professionnels paramédicaux œuvrant en obstétrique-gynécologie à devenir membres actifs de notre organisation.

« À titre d'association médicale professionnelle responsable d'orienter la pratique de l'obstétrique-gynécologie au Canada, la SOGC aurait tort d'ignorer la perspective des infirmières. C'est pourquoi elle est si fière de pouvoir compter une représentante des soins infirmiers en tant que membre de son Conseil et que les infirmières jouent un rôle actif au sein des comités responsables de l'articulation de nos directives cliniques », affirme le Dr Ahmed Ezzat, président de la SOGC.

Le comité consultatif des infirmières autorisées et des infirmières praticiennes de la SOGC est un groupe de travail actif qui représente les infirmières autorisées et les infirmières praticiennes œuvrant en obstétrique-gynécologie au Conseil de la SOGC à des fins de discussion et de débat.

Des changements à la base d'adhésion de la SOGC ont été mis en œuvre afin de promouvoir une plus grande collaboration et une meilleure communication parmi les différentes professions pratiquant l'obstétrique-gynécologie. La SOGC milite fortement en faveur de la mise en œuvre de modèles de soins concertés pour offrir aux femmes des soins de santé optimaux à toutes les étapes de leur développement et où qu'elles vivent, que ce soit en milieu urbain, rural ou éloigné.

« Les infirmières sont une composante essentielle de la réponse à la crise des ressources humaines en santé », explique le Dr André Lalonde, vice-président administratif de la SOGC.

À l'occasion de cette Journée internationale des infirmières, la SOGC interpelle les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin qu'ils reconnaissent et abordent la crise de main-d'œuvre en santé et qu'ils appuient la mise en œuvre d'une approche plus concertée en matière de soins obstétricaux et gynécologiques au Canada.

Relations avec les médias :

Natalie Wright

Société des obstétriciens et gynécologues du Canada

Tél : 613-730-4192 ou sans frais au 1-800-561-2416, poste 366

Courriel : nwright@sogc.com

Site Web : www.sogc.org